

RESTAURANT: Je suis contre le projet actuel. Je pourrais être en faveur d'un restaurant uniquement si l'accès est strictement limité aux résidents du 1420, boul. Mont-Royal.

SALLE ÉVÉNEMENTIELLE: Je suis totalement et fortement opposée à ce projet de salle. Les impacts seront énormes pour les résidents de l'immeuble (1420 Mont-Royal) ainsi que pour tout le voisinage.

Un élément très important est aussi que la conservation de la chapelle, lieu historique majeur, serait gravement menacée par la tenue d'événements de foules à l'intérieur de la chapelle.

GLOBALEMENT, POUR LE RESTAURANT ET LA SALLE ÉVÉNEMENTIELLE: L'accès de l'ensemble de la population à un restaurant public et à une salle événementielle aurait des conséquences sérieuses et négatives au niveau du bruit, de la circulation et de la pollution à l'intérieur et autour de l'immeuble.

FERME URBAINE: Je suis contre un projet qui serait ouvert à l'ensemble de la population. Un projet strictement réservé aux résidents du 1420 Mont-Royal serait acceptable. Pour cet ajout également, l'ouverture à l'ensemble de la population aurait des impacts majeurs (bruit, circulation, pollution) pour les résidents de l'immeuble et pour le voisinage.

CELLIERS: Des celliers pour un usage dédié uniquement aux résidents de l'immeuble serait acceptable.

Claudette Fortin